

Ce livret est financé par :



Région Nord Pas-de-Calais



Région Wallonne



Interreg III



avec le soutien du FEDER

rencontres

Les droits
fondamentaux

Rencontre
du 18 novembre 2005
à Dunkerque

Sommaire

Le réseau Capacitation Citoyenne	3
Les droits fondamentaux	7
Rencontre du 18 novembre 2005 à Dunkerque	
Roubaix d'une rencontre à un programme	8
Dunkerque la Maison de Quartier de Rosendael	10
Quelques phrases clefs	11
Vous avez dit droits ? Quelques repères chronologiques	12
Témoignages	17
Jojo de Montreuil	
Jean-Marie de Grande-Synthe	
Paul de Charleroi	
Michel de Grande-Synthe	
Débat	
Quelles luttes mène-t-on, aujourd'hui ?	22

Le réseau Capacitation Citoyenne

Quelques principes de lutte

27

- Partir de la réalité, de la proximité
- Reprendre son autonomie, son libre arbitre
- Faire des alliances
- Des lieux de parole
- Contraindre les élus et les professionnels à assumer leur rôle de relais
- Conquérir ses droits par la lutte, c'est aussi devenir soi-même

Ce livret fait partie d'une série, d'une histoire. En 2000, un premier ensemble de treize livrets a été réalisé par des groupes de la Région Nord-Pas-de-Calais et de l'agglomération Grenobloise en France, et des groupes du Sénégal et du Brésil.

En 2004 et 2005, de nouveaux groupes ont participé à la démarche en Wallonie (Belgique), dans le Nord-Pas-de-Calais et l'Isère (France). Ils ont également réalisé douze nouveaux livrets retraçant leurs expériences singulières. Ces livrets rendent compte d'une réflexion commune portée sur leur propre action par les personnes impliquées dans un projet collectif. C'est une sorte d'auto-évaluation qui tente de mettre en valeur les capacités citoyennes mobilisées dans l'action qu'ils mènent.

Le mot "capacitation", néologisme emprunté à la fois aux Brésiliens et aux Sénégalais, a fait son chemin dans la terminologie du mouvement participatif depuis la parution des treize premiers livrets. Cousin du mot "formation", il place davantage l'individu et le groupe au centre de la démarche, comme acteur de sa propre transformation, dans un contexte et des processus collectifs. On a pu synthétiser en disant « **La capacitation citoyenne, c'est comprendre les raisons de sa situation et pouvoir mieux agir dessus avec d'autres citoyens** ».

Bien que chaque livret soit issu d'un dispositif différent et soit élaboré dans un contexte particulier, sa constitution suit en général le même cheminement. Un groupe est contacté et informé sur le réseau Capacitation Citoyenne. S'il est intéressé et qu'il accepte de réaliser un livret, il choisit et propose lui-même les personnes invitées à travailler. Trois à quatre réunions sont alors organisées. Après un premier temps de description de l'action effectuée par le groupe, on répond collectivement et contradictoirement à une série de questions ouvertes. Un ou deux animateurs du réseau Capacitation Citoyenne, extérieurs au groupe, ont pour mission d'animer ces réunions et de consigner par écrit ce qui s'y dit, puis, à la séance suivante, on relit l'intégralité des textes ensemble.

On prend alors le temps de modifier, préciser, amender la formulation. Le groupe choisit les illustrations qui ponctueront le livret. Il reçoit ensuite une cinquantaine de livrets qui lui permettent de s'en servir comme carte de visite, plaquette ou document de présentation et de réflexion.

Les autres livrets sont d'abord distribués aux groupes qui ont fait le même exercice et qui ainsi peuvent découvrir les autres expériences. Enfin, une diffusion à la demande est faite par les institutions qui financent l'action ou par les animateurs du réseau Capacitation Citoyenne.

Au-delà de l'échange de livrets entre les groupes, le réseau Capacitation Citoyenne organise des rencontres entre les personnes. Ces rencontres sont de trois ordres. Ce sont des rencontres thématiques qui rassemblent des groupes voulant travailler sur un sujet particulier. Ce sont des échanges entre deux groupes qui peuvent aller jusqu'à des séjours de quelques jours les uns chez les autres pour approfondir la compréhension d'un dispositif. Ce sont enfin des rencontres de tous les groupes, ensemble, qui développent alors des ateliers sur la capacitation citoyenne et décident des orientations du programme. Par ailleurs, le réseau favorise la formulation et la mise en œuvre d'actions communes.

Les droits fondamentaux

Vingt-cinq expériences constituent à présent le réseau Capacitation Citoyenne. Lors des premières rencontres à Dunkerque, en septembre 2000, les participants avaient lancé l'idée d'un réseau et souhaité un prolongement de l'action. Les rencontres de Roubaix en mars 2005 ont confirmé l'intérêt d'échanger et de travailler sur une meilleure conscience de l'organisation sociale pour la transformer. Le réseau rassemble maintenant des collectifs de tous horizons: espace de formation ou association, économie solidaire ou espaces de concertation initiés par l'action publique, et d'autres formes d'action collective qui visent à agir sur les conditions de vie.

...

Rencontre du 18 novembre 2005 à Dunkerque

Les rencontres de Dunkerque plage de Malo



Roubaix

d'une rencontre à un programme

Lors des rencontres de Roubaix en mars 2005, la question des droits est apparue comme une thématique importante pour les participants de Capacitation Citoyenne. Tout d'abord, nous avons fait le constat que les solidarités avaient évolué. D'abord "chaudes", parce que chacun mettait une part de son salaire au pot commun de communautés où l'on connaissait toutes les familles bénéficiaires, l'organisation de la solidarité s'était transformée en sécurité sociale, outil plus performant et bénéficiant à davantage de monde, mais devenu froid, distant, incompréhensible. On ressent, autant en Belgique qu'en France, une tendance à voir les protections sociales remises en causes, les droits sociaux questionnés. Comment agir face à ces tendances?

Les plus jeunes s'étaient alors tournés vers les anciens en les questionnant sur la façon dont ces droits avaient été gagnés. A moins que ce ne soient les anciens qui aient eu envie d'expliquer leurs luttes aux jeunes. La sécurité sociale ou le droit à la retraite sont désormais synonymes d'institutions, de lourdeurs administratives, de charges à payer. Comment se battre pour les préserver quand on a vingt ans, qu'on ne trouve pas de travail, qu'on n'a pas accès à ces droits? En effet, comment imaginer qu'il faut lutter pour préserver les avantages sociaux si on ne sait pas, n' imagine pas les luttes qu'il a fallu mener pour les avoir?

Et comment se battre sur des avantages acquis pour ceux qui ont un salaire quand on constate sans cesse que ces droits ne sont pas respectés pour les plus démunis?

Et que dire sur des droits fondamentaux comme le logement, l'accès à l'eau, le droit à la santé si on a une conscience globale et mondiale de notre humanité?

Retrouver un peu de notre histoire pour se reconnecter avec le sens des droits acquis et imaginer des nouvelles formes d'actions pour préserver ou conquérir les droits des plus faibles, voilà les objectifs de travail de la journée du 18 novembre 2005 à Dunkerque.

Les rencontres de Roubaix mars 2005



Dunkerque

la Maison de Quartier de Rosendael

Marianne et quelques habitants permanents de la Maison de quartier de Rosendael font plus que nous accueillir, ils assistent et participent à notre journée. Nous occupons deux grandes salles au rez-de-chaussée, l'une sert de lieu d'accueil, de cafétéria et de salle de projection vidéo où le film "Agir le Droit" (Juristes-Solidarités) est présenté.

Une équipe de sportifs a couru jusqu'à la mer au moment de la pause de midi, profitant pour quelques instants de la plage de Malo.

Allez, au travail, dites, qu'avez-vous dit?

La plage de Malo



Quelques phrases clefs

«La France est sous couvre-feu suite aux évènements dans les banlieues. Pour ne pas se faire manipuler, il faut se regrouper.» Paroles d'habitants de Fives.

«Si la reconnaissance des droits est importante, l'accès aux droits pour tous l'est encore plus.» CLCV, Grande Synthe.

«Ne semez pas la haine, après une grève, il faudra toujours reprendre le travail!» Ensemble notre quartier, Montreuil.

«On ne demande pas aux bourgeois de se mobiliser tous les soirs pour parler de leur quartier! Nous, on se retrouve déjà dans les sales endroits et en plus, il faudrait qu'on les répare!»

«Le droit à la parole, il faut se le donner à soi-même, il se prend.» Periferia.

Vous avez dit droits?

Le droit à la culture, un droit qui en ouvre d'autres dans la tête (*Comité d'Habitants de Fontaine*). En Belgique, le droit à la culture pour les plus démunis est pris en compte, l'article 27 permet aux plus pauvres d'accéder au musée, au spectacle, au concert grâce à un ticket d'entrée pour un 1,25€.

Le droit à l'initiative, le droit d'agir sur le devenir de son territoire («*arpenteurs*»).

Le droit de connaître ses droits, par exemple le droit du travail (*Association mieux vivre*).

Un droit, un toit (*Relais social de Liège*).

Le droit à la construction d'une Europe citoyenne (*Association de jeunes à Lens*).

Le droit d'être entendu (*Comité de l'Hommelet à Roubaix*).

Le droit à la santé et au logement (*CLCV à Grande-Synthe*).

Le droit à l'initiative, le droit de parole, le droit de regard (*Regards d'Habitants à Grande-Synthe*).

Le droit à un enterrement décent et gratuit.

Le droit à l'éducation, le droit à la reconnaissance des jeunes dans le débat local (*Cap Berriat, Grenoble*).

L'accès aux droits pour tous.

Accès aux droits?
Faut-il forcer
les barrages?



Quelques repères chronologiques

France		Belgique
Révolution	1789	Période française
Déclaration des droits de l'homme et du citoyen		
Napoléon, Code Civil	1804-1814: Empire	
	1814	Période Hollandaise
Système d'assistance publique et de libre prévoyance	1830	Indépendance de la Belgique et Constitution en 1931
	1842	Loi sur l'enseignement primaire
Abolition définitive de l'esclavage	1848	
Droit à la retraite	1850	
	1857	Premier syndicat ouvrier à Gand
Loi sur le travail des femmes et des enfants	1874	
Liberté de la Presse	1881	
Scolarité obligatoire, laïque et gratuite	1882	
Liberté Syndicale	1884	
	1889	Loi sur le travail des femmes et des enfants
Système d'assurances sociales	1898	

France		Belgique
Loi sur la liberté des associations	1901	
Séparation de l'Eglise et de l'Etat	1905	Repos dominical
Assurance Chômage	1910	
	1914	Obligation et gratuité scolaire jusqu'à 14 ans
Allocations Familiales à Grenoble (France entière en 1932)	1919	Suffrage universel
	1921	Journée de 8 heures, liberté d'organisation
	1925	Pensions vieillesse
	1930	Allocations familiales
	1926	Abolition de l'esclavage (Convention de Genève)
	1935	Assurance chômage et scolarité jusqu'à 16 ans
Semaine de 40h, 15 jours de congés payés, Scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans	1936	6 jours de congés payés
Droit de vote des femmes	1944	Sécurité Sociale
Sécurité Sociale	1946	Logement social

Témoignages

France		Belgique
Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, droit à la Sécurité Sociale, droit de grève	1948	Droit de vote des femmes
Premier Smig	1950	
Scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans	1959	
Décolonisation	1956-1960	
	1960	Indépendance du Congo
Indépendance de l'Algérie	1962	
Émancipation de la tutelle maritale (du mari) (légalisation de la contraception en 1967, de l'IVG en 1975)	1965	Revenu mensuel garanti
	1970 ...	Fédéralisation et régionalisation
	1974	Minimex, Minimum de Moyens d'Existence
RMI, Revenu Minimum d'Insertion	1988	
Parité femmes / hommes sur les listes des élections	2000	
Conseil Européen de Nice Charte des Droits Fondamentaux, 6 chapitres Dignité, Liberté, Égalité, Solidarité, Citoyenneté, Justice		

Jojo de Montreuil

« En 1953, j'ai participé à une grève qui a mal fini, par des licenciements collectifs. Pendant la grève, les ouvriers en profitaient pour entretenir leur matériel de travail, ce qu'ils n'avaient souvent pas les moyens de faire en temps ordinaire. À la reprise du travail, les outils étaient en meilleur état. Le chef avait dit, avec raison : « Ne semez pas la haine. Après une grève, il faudra toujours reprendre le travail ! » On a donc jamais changé le fondement du système. Le fondement du capitalisme, le pognon. Et les choses n'ont pas changé. Mais il y a 40 ou 50 ans, on travaillait 60 heures par semaine. Si on voulait voir le chef, on devait attendre devant un feu tricolore. Si le feu était rouge, c'est qu'on ne pouvait franchir la porte...

Manif contre le Contrat Première Embauche. Grenoble 2006



Si le feu était orange, il fallait attendre. S'il était vert, on pouvait entrer.

Je ne crois pas que la haine fait avancer les choses. C'est plutôt l'intelligence militante qui le permet. Rien ne nous a été donné.»

Jean-Marie de Grande-Synthe

« La CLCV s'est battue pour obtenir le tiers payant, pharmacie par pharmacie. Nous avons d'abord négocié avec la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) avant d'étendre peu à peu la pratique. Mais pour remobiliser maintenant, il faut "faire mémoire". Les gens pensent que le tiers payant est "tombé du ciel". Ils ne se mobilisent plus pour la gratuité.»

Paul de Charleroi

« Nous menons un combat sur la thématique du logement. Dans les années 70, la mode était à la construction verticale, concentrant les logements, selon les préconisations de Le Corbusier. Les comités de locataires se sont constitués autour de la question du calcul du loyer. Nous avons montré combien il était injuste, avons mobilisé les médias, la télévision, manifesté pendant un mois. On a eu gain de cause.

Aujourd'hui, ce sont les loyers des logements privés qui sont devenus inaccessibles aux pauvres, les gens vivent dans des campings ou dans des logements insalubres. Il faut se remobiliser, avec le DAL (Droit au Logement) par exemple.

L'Unione Borgate lutte depuis des dizaines d'années pour que les habitants des zones "d'urbanisation abusive" recouvrent leurs droits de citoyen, l'accès aux services, à la distribution d'eau, à l'école, etc.



Des réunions commencent à s'organiser pour défendre le droit des locataires. Elles font prendre conscience à l'Etat de l'ampleur du problème et il est désormais question d'un plan d'action qui permettrait de faire évoluer les choses.»

Michel de Grande-Synthe

« Grande-Synthe a été construite très rapidement pour accueillir les familles des ouvriers de la sidérurgie. Au départ, il n'y avait qu'une seule école avec 27 classes, très peu d'équipements et de services publics.

En mai 68, nous avons envahi la Communauté Urbaine de Dunkerque pour revendiquer le droit aux équipements, les moyens pour finir la ville. Cette mobilisation a accéléré le processus. Maintenant, on compte sur des agents de concertation pour maintenir la paix sociale.»

Débat

Attention à ne pas repeindre le passé, ni positivement, ni négativement. Dans les années 70, il faisait bon vivre dans les tours et les barres, avec le confort, le chauffage central et l'électricité, avec une intégration qui posait peu de problème, avec une vraie vie sociale et le plein emploi.

Les relais sociaux en Belgique remplissent un service public, ils reçoivent des subventions qui financent des professionnels. On ne sait plus où est le monde du service public et le monde associatif. Ils se confondent et il semble que les politiques ne font plus la distinction. Du même coup, on se sent récupéré, ligoté par l'argent qu'on reçoit. On nous demande une sorte de neutralité. Mais comment être neutre, c'est-à-dire par exemple cautionner la politique d'expulsion ?

À Anvers, un ministre du logement a un jour dénigré la vie dans les logements sociaux en parlant de clapiers. Les habitants ont immédiatement réagi en manifestant avec des bonnets à grandes oreilles de lapins et fait reconnaître leur attachement à des immeubles qu'on voulait raser. Le droit au logement implique d'autres droits, comme le droit au chauffage. La mobilité devrait être un droit fondamental.

Est-ce qu'on aurait le droit aujourd'hui de faire ce qu'on a fait hier ? En 1975, Joëlle assiste à l'expulsion d'une famille. Elle est allée avec la famille à la mairie et a occupé les locaux jusqu'à ce qu'un nouveau logement soit trouvé. Aujourd'hui, on serait directement embarqué par la police ?

Même pour la grève, maintenant, on veut un service minimum. Ça ne veut plus rien dire.

Quelles luttes mène-t-on, aujourd'hui ?

"Regards d'Habitants" s'intéresse aux droits à l'initiative, de parler, de regarder, le droit d'être entendu. Tous ces droits ne sont pas mesurables, la démocratie participative, personne n'est contre, alors pourquoi, dans les faits, la réalité ne suit pas ?

Le droit au logement est essentiel. En France, on n'a pas le droit d'expulser les gens en hiver. En Belgique, ce n'est pas une loi, c'est seulement une recommandation.

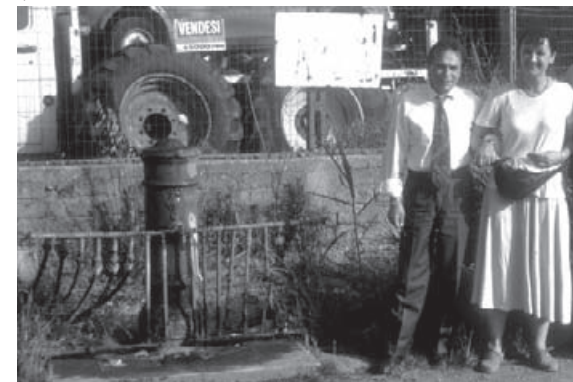
Expulser, c'est aberrant, on reporte plus loin un problème qu'on ne résout pas. Certaines personnes restent des années dans des chambres d'hôtel qui sont payées par la collectivité, les gens perdent leur emploi à cause des déplacements que ça induit, les enfants doivent changer d'école, d'amis, d'activités, de quartier. Cela coûte bien plus cher à la collectivité et c'est humainement toujours douloureux. Pourquoi déloger pour reloger mal ? Ne pourrait-on pas trouver des solutions en préservant le logement ?

Le droit au logement est inscrit dans la charte européenne des droits de l'homme, dans son article 23, mais il n'est pas assorti des conditions d'application dans les lois, il n'est donc pas opposable devant un tribunal.

Le droit à l'eau est aussi primordial. On devrait fournir obligatoirement le minimum. C'est d'ailleurs ce qui se fait en Belgique où le minimum vital par personne est facturé à un prix minimum, seuls les m³ en surplus sont facturés beaucoup plus cher.

Les droits fondamentaux sont des droits inscrits dans un contexte précis qui instaure des compromis sociaux, liant l'ensemble de la population à une forme de solidarité. Par exemple, les retraites sont financées par les salariés et les employeurs dans un compromis du moment, mais continuellement rediscuté et remis en cause. C'est pour ça qu'il ne faut jamais s'endormir sur les acquis.

Les habitants des Borgate (Rome) ont branché leur maison de façon sauvage sur la pompe à incendie, seul point d'eau du quartier



Il y a des droits qui ne sont pas consensuels. Par exemple le droit à l'avortement ou le droit à l'euthanasie qui ne font pas l'unanimité et qui sont, soit encore en débat, soit acquis dans la loi, et pourtant contestés par certains.

"Paroles d'Habitants" réalise des diagnostics en marchant : les habitants d'un quartier, avec des habitants d'autres quartiers, d'autres villes, visitent un territoire, font le relevé des points positifs et des points négatifs, regardent ensemble, font un bilan, font des propositions concrètes d'amélioration. Les élus et les techniciens sont invités et se joignent en général au groupe, se retrouvent face à la réalité qu'on regarde ensemble.

Quels droits se donne-t-on ? Dans ce cas, on se donne le droit de regard sur tout, y compris hors de son territoire, et ça impressionne les élus. On se donne aussi le droit d'utiliser les outils de représentation, les plans, les comptes-rendus, sans dépendre de techniciens. On s'est trop souvent déchargé sur les techniciens, au point d'être dépossédé du droit à donner son avis sur l'évolution de la ville.

Le droit de regard et le droit de dire donnent le droit de faire. C'est un apprentissage, on s'éduque, on prend de l'assurance, on reprend l'initiative.

Le "relais social de Liège" s'est mobilisé sur le droit à la mobilité. Les transports en commun sont payants. Les personnes en grande difficulté ne peuvent pas les payer et s'ils les utilisent, ils sont soumis à des amendes qu'ils ne peuvent pas payer. Assignés à résidence (pour des SDF!) ou stigmatisés. Un groupe de travail se penche sur la question. On constate que si aucune mesure n'est envisagée pour les plus démunis, une politique d'aide des demandeurs d'emploi pour faciliter leur recherche de travail pourrait sans doute plus facilement obtenir une gratuité des transports. Existe-t-il un lien entre droit à la mobilité et droit au travail ? Une stratégie serait de se mettre dans le sillage des chômeurs, s'associer au combat des chômeurs et

Le droit à la mobilité pour tous. Francis Bouchard de Grande-Synthe visite Amiens avec l'Atelier de Travail Urbain.



Quelques principes de lutte

permettre aux plus démunis d'obtenir le même bénéfice. Il s'agit de sortir sa lutte de l'isolement et trouver des alliances avec des luttes mieux écoutées.

"Solidarités Nouvelles" engage une lutte pour le droit à la mendicité. C'est la seule source de revenu pour les habitants de la rue. Mais la droite dure en Belgique tente de faire passer une loi qui l'interdit, son objectif est de faire disparaître les mendiants, les "mancheurs" de la rue. Un règlement communal permet de saisir les élus sur une question à condition de rassembler 1000 signatures dans une pétition. Tous les mancheurs se sont mobilisés pour faire signer la pétition, on a ensuite rencontré le Conseil Communal, appelé les élus au secours, ils ont décidé d'adopter un statu quo, d'autant qu'ils ne sont pas du même bord politique. Mais il faudra sans doute bientôt recommencer.

S'appuyer sur la loi, s'appuyer sur les ennemis de ses ennemis, voilà des stratégies de lutte. Mais comment concilier les intérêts divergents? L'ABEJ, centre d'accueil des sans abris à Lille, est menacé de fermeture sur demande des riverains qui voudraient plus de tranquillité dans leur quartier. Les intérêts de chacun, les besoins de chacun, les droits de chacun... où sont les espaces de débat qui permettent d'inventer, de coproduire des conciliations?

Partir de la réalité, de la proximité

Partir des réalités de terrain, de vie quotidienne, et construire les parcours d'une remontée d'information, vers les lieux de décision. Il faut pour cela être crédible, prendre en main les outils de représentation, imposer la rencontre dans la réalité.

Reprendre son autonomie, son libre arbitre

Se donner le droit de regard, le droit de dire, mais aussi :

Oser remettre en cause les explications descendantes. On dit que l'espérance de vie des ouvriers de Sollac est moins grande parce qu'ils fument et qu'ils boivent, mais si on parle de monsieur Untel, qui n'a jamais fumé et qui n'a jamais bu et qui est pourtant mort trop tôt, alors on est forcément considéré.

Reprendre son autonomie vis-à-vis des professionnels. En effet, les plus démunis sont la raison d'être des travailleurs sociaux, il ne faut pas risquer de devenir un public entièrement dépendant. Reprendre son autonomie et surtout son droit à la parole sans intermédiaires.

Faire des alliances

On est plus crédibles quand on est plus nombreux. Que ce soit un collectif d'associations aux thématiques très différentes qui interpellent les institutions et les industriels du littoral sur la santé donne à chaque association une crédibilité et une compétence qu'elle n'aurait jamais de manière isolée. Tout seul, que faire face au système qui se protège en cas de crise?

Faire alliance avec des luttes plus reconnues.

S'appuyer sur les ennemis de ses ennemis.

Des lieux de parole

On pourrait craindre que les luttes d'antan se soient ramolies, transformées en lieux de parole qui maintiennent la paix sociale et éteignent les incendies. Mais la parole a toujours été un préalable à l'action. Il ne faut pas opposer les lieux de parole et les luttes, il faut construire les stratégies qui vont porter les luttes dans des lieux de parole qui sont des lieux de production d'intelligence collective.

Contraindre les élus et les professionnels à assumer leur rôle de relais

Ils ont souvent oublié que c'est à eux de faire remonter les réalités de terrain vers les lieux de décision. C'est à eux de faire exister les besoins dans les instances supérieures. Ils sont malheureusement souvent dans une attitude de filtre, jugeant eux-mêmes ce qui leur paraît acceptable. Est-ce à eux d'en juger?

*Manifestation contre le CPE (Contrat Première Embauche)
Paris 2006.*



De plus, les contre-pouvoirs traditionnels ne font plus le poids ou sont eux aussi trop éloignés des réalités de terrain. Les mouvements syndicaux perdent de la vitesse.

La société civile n'est pas là pour gouverner, mais c'est elle qui doit initier le contenu de l'action publique, l'intérêt général.

Conquérir ses droits par la lutte, c'est aussi devenir soi-même

Participer à une lutte, c'est une école de capacitation!

...

Ont participé aux rencontres qui ont permis la production de ce livret

Alain DELESCAILLE, Benoît HOSSAY, Brigitte DELACROIX, Claudie CRÉPEL, Daniel TRUY, Edouard SCHONE, Giorgio MOLOSSI, Jean-Marie VERMERSCH, Joëlle LEFEYER, Laurence SOMME, Marie LAVAGNE, Marie-Paule HOCQUET, Michel JONCQUEL, Michel VANMANSHOVEN, Olivia METZ, Pierre MAHEY, Régine HESPEL, Samir MEBARKI, Solange DRAYE, Sophie BEAU-BLACHE, Sylvie THILLOY.

Rédaction du livret

Pierre Mahey.

Crédit photos

« arpenteurs » et Linda (p.17).

Contacts

Association Mieux Vivre - 5D résidence Louise Michel - 59 124 Escaudain, France - +33(0)3.27.43.02.02 - asso-mieuxvivre@wanadoo.fr

Cap Berriat - 15 rue Georges Jacquet - 38000 Grenoble, France - +33(0)4.76.96.60.79 - contact@cap-berriat.com - www.cap-berriat.org

Comité de Quartier de L'Hommelet - 222 avenue des Nations Unies - 59100 Roubaix, France - +33(0)3.20.73.19;17

Comité d'Habitants de Fontaine - 89 mail Marcel cachin - 38600 Fontaine, France - +33(0)4.76.28.76.28

Consommation Logement et Cadre de Vie - Espace Médical Réaumur - 18 place François Mitterrand - 59760 Grande-Synthe, France - +33(0)3.28.21.28.79 - clcvgrandesynthe@free.fr

Ensemble notre quartier - 53 rue Branly - 93100 Montreuil, France - +33(0)1.48.58.75;55

Groupe d'action locale - Bd Tyrou, 167 - 6000 Charleroi, Belgique - +32(0)7.131.22.56

Paroles d'habitants - 145 rue de l'Arbrisseau - 59000 Lille, France - +33(0)3.20.04.36.18 - parolesdhabitants@wanadoo.fr

Regards d'habitants - 18 rue Clémenceau - 59760 Grande-Synthe, France - Relais social Charleroi - Boulevard Bertrand, 8 - 6000 Charleroi, Belgique - +32(0)7.150.67.31

Relais Social de Liège - Rue Lonhienne, 2 - 4000 Liège, Belgique - +32(0)4.230.53.71 - info@rspl.be - www.rspl.be

Solidarité nouvelle - rue Léopold, 36 - 6000 Charleroi, Belgique - +32(0)7.130.36.77



L'animation du réseau Capacitation Citoyenne

www.capacitation-citoyenne.org

arpenteurs

contact@arpenteurs.fr

Tél.: +33(0)4 76 53 19 29

Fax: +33(0)4 76 53 16 78

www.arpenteurs.fr

9, place des Ecrins

38600 Fontaine

France

Periferia

periferia@skynet.be

Tél./Fax: +32(0)2 544 07 93

www.periferia.be

18, rue de Londres

B-1050 Bruxelles

Belgique

Conception graphique et réalisation: ©«arpenteurs»2005

Toute reproduction autorisée sous réserve de citer la source.